



Marseille, le 09 octobre 2023

## **L'UEHC des Chutes Lavie : encore un hébergement seul face à sa souffrance...**

La Direction Territoriale a été sollicitée à plusieurs reprises par l'équipe de l'UEHC Les Chutes Lavie au cours des derniers mois. Aucune réponse n'a été apportée, laissant ainsi la situation s'enkyster.

Aujourd'hui le foyer est proche de la rupture, l'équipe est en souffrance, elle arrive au bout de la prise en charge éducative pour certains adolescents. Aucune solution satisfaisante n'a été apportée au bénéfice d'une continuité de parcours cohérente et bienveillante pour ces jeunes.

Un manque cruel de la juste évaluation de la gravité de ce que vit le foyer conduit aujourd'hui à une suite d'incidents qui débouche sur une situation inextricable. Les équipes pluridisciplinaires sont en capacité d'apporter une réelle expertise dans la conduite des prises en charge !

La Direction Territoriale a-t-elle si peu confiance en ses professionnels de terrain pour ne pas les avoir écoutés à temps ?

Nous constatons un questionnement dans le sens de ces accompagnements au sein des équipes lorsqu'aucune perspective pensée et bienveillante ne peut être trouvée pour les mineurs qui leurs sont confiés.

L'absence de relais éducatif se fait ainsi l'écho de la solitude des équipes en mal de possibilité de réorientation, sans soutien administratif plus large.

Ne reste que le sentiment vécu par tous : la violence institutionnelle.

Face aux violences des adolescents à l'égard des professionnels ou lorsqu'une équipe est arrivée au bout de leur prise en charge éducative, pourquoi est-il encore si difficile pour un établissement de placement de trouver une réorientation dans une structure adaptée à la problématique de notre public ?

Quand les professionnels verront-ils une issue éventuelle au travail mené dans le cadre des Etats Généraux du placement ? Ne peut-on pas proposer mieux sur le territoire des Bouches-du-Rhône, que 36 places dans des structures publiques de la PJJ ?

Et comment soutenir ces équipes ? Avec du coaching ?

Nous pensons que les agents méritent un espace de réflexion collective clinique à la hauteur de leurs missions, et non pas une analyse de la pratique professionnelle réduite à un coaching d'équipe.

En continuant à ne pas prendre en compte la souffrance dans les hébergements, le risque est d'abîmer et de faire fuir les professionnels pourtant plein de bonne volonté et de convictions.

Quand est-ce que nos métiers redeviendront attractifs ?

**La CGT PJJ revendique :**

- **La bientraitance des agents et des mineurs par une réelle prise en considération des problématiques relatives aux hébergement,**
- **L'arrêt des coachings d'équipe et une analyse de pratiques professionnelles clinique de qualité.**

**La CGT PJJ reste mobilisée pour obtenir de véritables réponses dans l'ensemble des territoires du Sud-Est.**